

# Chapitre I

## Cérémonies agricoles de l'été et de l'automne (cérémonies agraires)

Ces cérémonies ou rites de protections agricoles se divisent en deux catégories, selon un plan économique : *agraire* (foin, grains, moissons) et *pastorale* (animaux à l'écurie ou à la montagne). La pluie, la sécheresse, la foudre, l'orage, les infections microbiennes, les insectes dévastateurs, les épizooties etc... étaient de véritables dangers contre lesquels il fallait se protéger. Ces cérémonies, en particulier les cérémonies *agraires*, s'adaptent aussi à la théorie des *rites de passages*, car nous relevons des *rites de commencement* et de *terminaison*, bien difficiles à décrire aujourd'hui, vu le peu d'attention que les auteurs portèrent sur les cérémonies agricoles d'été et d'automne, pourtant importantes autrefois.

### Rites visant la protection et la croissance des récoltes

• **La protection des semences et des récoltes** - Il faut préserver les fruits qui sont en train de croître, et les conserver quand ils ont mûri. De là, les nombreuses processions qui quadrillaient un territoire précis de la paroisse. A partir d'un lieu sacré (église, chapelles), la procession passait devant des croix, des oratoires, et des chapelles. En matière de cérémonies agraires, les *Rogations* (du latin *rogare* : prier) correspondaient à trois jours de prières et de chants (litanies des saints) organisés avant l'Ascension. Il s'agirait peut-être d'une coutume pré-romaine, christianisée puis « folklorisée ». Comme le souligne Roger Devos : « Le parcours est soigneusement programmé dans le but de couvrir l'ensemble du terroir d'un réseau symbolique de protection » (*opus-cit*, p. 97). A Saint-Martin de Belleville, la procession des Rogations se rendait aux villages de Saint-Marcel, du Châtelard et du Villard. Si l'on parcourt les *Cahiers des Annonces paroissiales*, rédigés par les curés de l'époque, on trouve la description de ce parcours. Il y avait toujours la célébration d'une messe pour un défunt ou un malade particulier à une famille du village ainsi que communions et confessions. A Notre Dame de la Vie, les communicantes « renouvelaient » pour rentrer dans la confrérie du Rosaire (*cf les détails dans le chapitre III de cette partie, p. 470*). Prenons pour exemple, les Rogations de 1936 et de 1943 à Saint-Martin de Belleville :

**Rogations de 1936.** « **Lundi 27 mai.** 1er jour des Rogations. Départ de la procession pour Saint-Marcel à 7h. Ensuite mes. à St. Marcel dem. par Ch. A. et son épouse H. L. pour leur mère B. A. veuve H. <sup>1</sup>. Confession avant et pendant la messe. Communion. Ensuite, nous reviendrons par N.D. A N.D. à 8 h½. 2 mes. dem. par J.-

<sup>1</sup> Les noms des personnes sont bien indiqués sans abréviation sur le document original.

F. C. <sup>1</sup> et son épouse pour son père, sa mère et tous ses parents défunts. Tous les enfants qui ont passé la communion solennelle et renouvelé s'y trouveront (à 8 h. ½) avec leur flambeau et leur couronne. Ils communieront encore une fois à cette messe que le (illis.). Tout de suite après la messe celles qui ont renouvelé seront mises du Rosaire. Retour de la procession. **Mardi 28 mai.** 2<sup>e</sup> jour de Rogations. Départ de la proc. A 7 h. puis mes. au Châtelard dem. par G. V. vve B B. pour son père J., sa mère A. <sup>2</sup>, et tous ses parents défunts [ajout dans la marge : belle assistance (illis. homme 60 à 70 femmes. 9 communions. Litanies chantées (doublet)]. **Mercredi 29 mai.** 3<sup>e</sup> jour des Rogations et veille de l'Ascension. A 7 h. départ de la procession pour le Villard, puis mes. Au Villard à l'intention des ancêtres d'A. Y. <sup>3</sup>».

**Rogations de 1943.** « **Lundi 31 mai.** 1<sup>er</sup> jour des Rogations. 1<sup>e</sup> messe à l'église à 7 h ½ demandée par B. X. pour sa grand-mère vve B M.-J. <sup>4</sup>. Départ de la proc. Pour St. Marcel à 8 h. ½ puis messe à St Marcel demandée par Veuve C. D. pour tous ses parents défunts. Confession avant et pendant la messe s'il y a lieu. Retour par N. D. de la Vie. **Mardi 1<sup>er</sup> juin.** 2<sup>e</sup> jour des rogations. 1<sup>er</sup> messe à l'église à 7 h ½ dem. Par Ducrey Césarine pour tous ses parents défunts départ de la procession pour le Châtelard à 8 h 1/2, puis messe au Châtelard dem. par J. E. et son épouse pour la guérison de leur fils R. Confession au début de la messe. **Mercredi. 2 juin.** 3<sup>e</sup> jour des Rogations. 1<sup>e</sup> Messe à 7 h ½ dem. Par veuve D. M. pour son mari. Dép. pour la procession pour le Villars à 8 h ½ et retour. Ensuite messe de fondations à l'intention des fondateurs et des Ancêtres d'A. H. (pour une vocation). **Mercredi soir** confessions ici et à St. Marcel à partir de 8h » (« Cahier des Annonces paroissiales » de 1943-44, 65 P. 157, *Archives Diocésaines de Tarentaise*).

Beaucoup d'habitants se souviennent encore des Rogations. Mme Franceline Jay (née en 1907) : « et on passait à Notre Dame de la Vie, en revenant (...). En passant, on disait une prière (...) ». Mme Ernestine Chavoutier : « Puis, les gens disaient une messe dans les villages *qu*<sup>5</sup> ils allaient. C'étaient les Rogations. Puis, ils portaient les bannières, les *falots*... ». A Saint-Jean de Belleville, la procession montait au sommet du village et passait sur tous les chemins « qui arrivaient de Saint-Jean » dont le chemin « de Pierra-Chaboud » (en direction de Saint-Martin). La procession se rendait à l'emplacement d'une croix disparue (*a Kroui dè Pyèra Tsabou*), et qui aurait été emportée jadis, par une avalanche descendue depuis le sommet du Niélard.

Quant aux bénédictions des terres arables, le coutumier (62 P. 76, *Arch. Dioc. de T.*) rédigé par le curé de Saint-Jean de Belleville en 1851, atteste pour cette localité, plusieurs messes suivies d'une procession afin de bénir les champs et les semences : le 7 septembre, une messe basse « fondée en faveur du vicaire suivie de la procession dans les champs vers une croix. On chante « l'Exurge » et les litanies des Saints et on bénit les champs et les semences à La Flachère ». Comme on le sait, saint Barthélemy (24 août) passait pour un *saint agraire* et *protecteur*. Au hameau de « La Saulce » (semi-alpage de Saint-Jean de Belleville), une messe était suivie « d'une procession et bénédiction des champs et d'une seconde bénédiction des semences à la chapelle ». A la Saint-Blaise, le curé bénissait aussi les semences : « Bénédiction des semences seulement » (*Rép. au qu. II., doc. n°192, Fds Van Gennep, Paris*). A la Saint-Guérin (un autre *saint agraire*), une messe se célébrait également au village du Novalley (Saint-Jean de Belleville), après laquelle : « on bénit les semences » (Coutumier, 1851, 62P76, *Arch. Dioc. de T.*).

<sup>1</sup> Les noms des personnes sont bien indiqués sans abréviation sur le document original.

<sup>2</sup> *cf n. 1*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Régionalisme* : Autre exemple de l'usage du pronom relatif *que* pour *où* (= où ils allaient).

Le cahier des Annonces paroissiales pour le 15 avril 1941 (65 P., Archives Diocésaines de Tarentaise) signale à la fête de Saint Marc évangéliste, des litanies « majeures », une messe demandée par J. F. et son épouse pour J.J.-A. et J. N.<sup>1</sup> (leurs pères). A 7 h 1/2, il y avait le départ d'une procession à la croix de fer avec retour par Villarencel : « bénédiction des semences de ceux qui ne les ont pas apportées aujourd'hui et messe dem. Par Jay Eugène et son épouse pour leur fils Emile prisonnier ». Mme Ernestine Chavoutier se rappelle qu'à la Saint-Marc, les Bellevillois organisaient encore une procession et faisaient bénir leurs semences : « Et puis, il y en avait une... le vingt cinq, à la Saint-Marc ! Alors là, le curé bénissait les semences. Oui, alors, chacun apportait un sachet de semences (...) ».

● **Rites de pluie et de sécheresse, rites contre les calamités naturelles** - La période des semailles se divisait en deux séquences ou étapes (période d'automne et de printemps). En Savoie, selon Van Genep, la première était nommée *vanyéson* et la deuxième *fori* : (« ce dernier terme indiquant aussi, dans les régions de Samoëns et de Sixt, « Le temps entre la fin des semailles et les fenaisons » ou bien « entre les fenaisons et les moissons » (*Manuel*, p. 2231). Effectivement, ce terme *vanyéson* signifie selon Desormaux : « action de labourer et de semer les céréales ; semailles ; époque des semailles ; (...) » (*Dictionnaire savoyard*, p. 416). D'autres termes sont construits sur le verbe patois *vâgner* ou *vogner* (semmer), en particulier quelques toponymes. A juste titre, M. J.-M. Bouvier (Aigueblanche) explique qu'un lieu-dit nommé « Les Provagnes » (commune de Macôt), provenait de *pro* (avant) et *vôny* ou *vâny* (semmer) : « terrain où l'on mettait le blé d'automne », dit-il. Semer « à la volée » n'était pas une tâche si facile. En France et anciennement, elle incombait à celui qui semait « proprement », et très souvent au maître, au père ou au fils. D'ailleurs, Guy Bornand, en relatant ses souvenirs à Villarly (Saint-Jean de Belleville), se souvient que c'était au grand-père que revenait « le privilège de semer » (*opus-cit*, p. 32).

Il est encore à noter en Savoie, différents rites et gestes prophylactiques assurant la récolte contre tout animal dévastateur ou toutes calamités climatiques : cf les petites croix plantées avant le commencement des semailles, la première poignée jetée en entonnant une incantation magique. A Doucy et aux Avanchers, nous avons remarqué un rite au moment de déposer la récolte de blé en tas (*la tchéts* ; à Villaranger, on dit : *la tésh*) : tracer une croix avec les gerbes de blé (*cf tome I, p. 181*). Aujourd'hui, nous relevons rarement dans la mémoire collective, des éléments relatifs aux *rites de commencement* et de *terminaison* (tels que le fond de verre de vin jeté sur la terre, à la fin des labours à Doucy, *cf tome I - 5<sup>ème</sup> partie, p. 178*).

Les processions organisées pour obtenir un temps favorable, la pluie ou le soleil, pour se protéger des inondations ou de la sécheresse, étaient très répandues dans les Alpes. A Saint-Martin de Belleville, les habitants allaient « chercher » la pluie à Plan le Bon (hameau et semi-alpage dans la vallée des Encombres) : « Un alpage dans les communaux. Il faut passer au Châtelard. C'est loin, c'est haut (...) » (*Mme Bochard, 85 ans, originaire du village des Granges, année 1998*). Quant au soleil, les habitants allaient le « chercher » au village de Bérenger :

« Ils allaient chercher la pluie à Plan le Bon. Alors, on allait en procession. On devait prendre la grande bannière, les *falots* ! Et puis, on allait tous *en*<sup>2</sup> Plan le Bon pour aller chercher la pluie qu'on avait besoin... Et le Soleil, on allait le chercher à Bérenger. On allait *en* Bérenger. Vous savez où c'est Bérenger ? Vous y avez été aussi là-haut ? Je ne sais pas si c'est cela qui amenait la pluie, mais c'était une habitude qu'ils avaient ». (*Mme Victorine Jay, née en 1905, originaire de Villaranger*).

<sup>1</sup> Les noms des personnes sont bien indiqués sans abréviation sur le document original.

<sup>2</sup> *Régionalisme* : l'usage de *en* pour *à* est également très fréquent dans le langage local.

A Saint-Jean de Belleville, afin d'obtenir de la pluie, on se rendait : « en haut dans les montagnes, vers la croix, au sommet de la montagne de Crêve-Tête. Ils priaient le Bon Dieu pour que vienne la pluie » (*M. Henry Roux Mollard, originaire de La Flachère*)<sup>1</sup>. On raconte encore un fait miraculeux à Saint-Jean de Belleville : « C'est vrai (...). Il n'y avait pas d'eau. Ils sont tous partis en procession. Et quand ils sont arrivés à Saint-Jean, la pluie s'est arrêtée. Ils étaient partis de Saint-Jean, en haut au Villaret, et descendus du côté de Crêve-Tête » (*Mme Raymonde Ulliel*). Un fait semblable est relaté aux Avanchers (*cf tome I, 3<sup>ème</sup> partie, p. 113*).

En qui concerne les calamités naturelles (inondations, avalanches), le coutumier de Saint-Jean de Belleville, rédigé en 1851, signale : « Le village de La Flachère est dans l'usage d'offrir un pain béni », (à) la fête de la purification, pour être préservé des avalanches, il n'y a pas d'abus ». L'inondation la plus terrible dont la mémoire collective se souvienne, reste celle de Villaranger, bien qu'il y ait eu deux grandes inondations (d'après E-L. Borrel, *Momuments Anciens de la Tarentaise*, 1884, pp. 11-12). Celle que nous connaissons est l'inondation de 1733. On raconte que les habitants du Châtelard virent les berceaux des habitants de Villaranger flotter sur les eaux tumultueuses (mais est-ce bien à l'inondation de 1733 que s'adresse la tradition orale relative aux berceaux ?). Mme Franceline Jay se souvient de son arrière-grand-mère qui lui parlait d'une inondation à Villaranger : « Il y a longtemps (...). J'ai peine à m'en rappeler. J'étais jeune (...). Mon arrière-grand-mère me disait que c'était tellement affreux... Ils voyaient les vaches attachées à l'étable et l'eau les emmenait ». Les eaux se seraient arrêtées près d'une pierre où la Sainte Vierge se manifesta en pleurant : « la Pierre Chevette » (qui ne se trouve plus dans son endroit primitif). Les Anciens attribuèrent à cette pierre un caractère symbolique et magique (*cf 6<sup>ème</sup> partie, pierres à empreintes*). Le Rd Joseph Bergonzy consigna l'événement relatif à l'inondation dans le registre des baptêmes de Saint-Martin de Belleville :

« Le 14 septembre 1733, les Ruisseaux et les Torrens s'enflèrent si fort par les grandes pluys qui tombèrent continuellement Depuis le matin du treize jusques au soir du quatorze que le ruisseau qui vient de Torin emporta tous les ponts et moulins depuis le Bettex jusques à villaranger le moulin de la Thuille excepté ; s'étant jetté (sic) sur le village de villaranger, il en entraîna (sic) septante cinq Batimens, tant maisons, que granges et greniers, avec la chapelle qui était très belle, sans que les habitans, dont la plupart se trouvèrent ce jour là à la foire de Moûtier (sic), fussent en état de pouvoir sauver aucuns meubles. Il emporta encore une prodigieuse quantité de terrain, tant champs que près, bois, broussailles. Les Dégâts en furent inexprimables » (Cité par Evelyne Bernard-Deust, *Sous la neige, le soleil. A la découverte de la vallée des Belleville, Cogépral*, p. 69).

« Parce qu'à Villaranger, les constructions étaient jusque vers le Doron. Alors, une bonne partie, tu vois, était de l'autre côté. Mais il y en avait presque autant de ce côté et ça été tout emporté... - raconte M. Marie Jay - Il avait plu quarante-huit heures sans arrêt, paraît-il. Et c'est parti de Val Thorens... ça commençait à enlever un pont, puis après un autre, puis ça a fait le bouchon. Et c'est arrivé à Villaranger avec... peut-être, dix ou quinze mètres de hauteur d'eau. Et des amas de bois et de tout. C'était vers le quatorze septembre, à la foire de la Croix. C'était à ce moment-là. Et beaucoup de gens manquaient. Soi-disant... (il n'y en aurait pas eu beaucoup, mais enfin), ils ont vu des berceaux qui naviguaient sur l'eau. Bien sûr, c'est possible... ça entraînait tout (...). Mais si ça t'emmène tout un village, tu te rends compte ! Là-bas, ça avait enlevé la moitié du village, avec soixante-dix maisons (...). »

<sup>1</sup> Guy Bornand nous le signale dans son paragraphe consacré aux « Processions et pèlerinages » : « On peut même escalader Crêve-Tête, pour aller chercher la pluie » (*opus-cit*, p. 62). Aux Avanchers, le même usage est observé à propos de Crêve-Tête. Les habitants y montaient avec le curé. Une croix en bois y était même fixée (*cf tome I, chapitre I de la 3<sup>ème</sup> partie, pp.110-113*).

Selon Richermoz, la chapelle qui existait au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans ce village, avait été emportée par l'inondation du 14 septembre 1733 en même temps que 75 autres bâtiments (4 Z 28, p. 41, *Archives Diocésaines de Tarentaise*). Jadis, Villaranger était alors un grand village dont les maisons se situaient des deux côtés du Doron. Les habitants disent que la rivière passait au milieu du village. La tradition orale ajoute que Villaranger était à cette époque, un véritable bourg où il y avait même des marchés : « Il paraît qu'il y avait un marché (...). Oui, ils faisaient le marché comme dans une ville... ça doit être vieux. J'ai *mé* entendu dire, vous savez ! » raconte une dame originaire du village. Ce village a connu bien des malheurs : à côté des terribles inondations, un violent incendie aurait obligé les habitants de déposer leurs berceaux au sommet du village. Un cochon enfui de son « boèdè », aurait même mangé les oreilles d'un bébé, dit-on. Le *Bulletin paroissial de Saint-Martin de Belleville* signale en février 1950 (dans sa rubrique « Histoire locale encore ... », p. 4.), un incendie qui eut lieu le 21 décembre 1835 et qui dévora une quarantaine de maisons<sup>1</sup> (*Arch. Dioc. de T.*). Est-ce notre incendie ?



*Saint-Martin de Belleville*  
Le Pont de Villaranger dit « le Pont Romain »  
(photo de l'auteur, hiver 2002-2003)

<sup>1</sup> Selon le *Bulletin paroissial* de mars 1950, cet événement aurait été relaté dans les *Echos* de mai, juin, juillet 1936.

## Bénédictions des maisons et des écuries

A l'occasion de la bénédiction des maisons, chaque foyer offrait quelques denrées au curé (beurre et fromage). Dans son coutumier (datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle), le curé de Saint-Laurent de La Côte indique la formule magique utilisée : « Vers la fête de Saint-André (novembre), le curé fait la bénédiction des maisons. Il bénit l'habitation des personnes et celles des animaux ou les animaux eux-mêmes. Pour les écuries, je me sers de la formule : *benedictio ad omnia*. Elle est canonique ». A cette époque, il semble qu'on n'offre pas forcément du fromage ou du beurre, le prêtre précisant plus loin : « A cause de la bénédiction des écuries, on donne du chanvre » (Coutumier et sommier des fondations du bénéfice-cure, boîte n° 63 P 1, *Archives Diocésaines de Tarentaise*).

A Saint-Martin de Belleville, la coutume existait comme partout. Le curé montait même jusqu'à La Gitte, le jour de la Saint-Barthélemy : « (...) L'abbé Blanc passait là-haut, le 24 août, le jour de la Saint Barthélemy (...) (*Mme Ernestine Chavoutier*). Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, à Saint-Jean de Belleville, le curé bénissait chaque village lors de la fête patronale. Cette bénédiction était précédée d'une messe et d'une procession autour du village (*Coutumier*, 1851, 62. P. 76 *Arch. Dioc. de T.* - cf *Les fêtes patronales*, p. 477).

## Croyances et coutumes pastorales

• **La bénédiction de l'alpage** - Certes utiles, pour repérer les vaches égarées dans la montagne, les cloches conservaient aussi un sens magique, ayant une valeur talismanique contre tout danger (foudre, orages). Nous avons déjà souligné la valeur magique des cloches dans la tradition populaire. En Savoie, avant le départ pour l'alpage, les vaches pouvaient recevoir une bénédiction, mais nous ne l'avons pas relevé auprès de nos informateurs. Cette bénédiction préalable s'explique par le désir universel de se garantir de tout accident ou de tout incident malencontreux. La coutume dont la mémoire collective se rappelle fort bien, est la fameuse bénédiction de l'alpage : Dans l'été (la date précise varie selon les paroisses), le curé montait avec son sacristain ou servant afin de bénir le chalet et le troupeau. A Saint-Martin de Belleville où il existait beaucoup de *montagnettes* privées, le prêtre passait dans chaque alpage et recevait du beurre, du fromage. En 1941, d'après le cahier des annonces paroissiales de Saint-Martin de Belleville, le curé montait le 14 juillet pour bénir les alpages « de *Gittamelon*, des *Garioz*<sup>1</sup>, de *Caseblanche*, de *Maubec* et des *Priaux* » (65 P. 158, *Arch. Dioc. de T.*). Pendant la semaine du 4 au 11 août 1940, il y avait la bénédiction des *montagnes* « de *Tortolet*, le *Vallon*, *Les Laods*, *les Bruyères* et le *Gollié* » (65 P. 159, *Arch. Dioc. de T.*).

« Rien de spécial, - écrit *J.-C. Bal à Van Gennep* - sinon la coutume des bénédictions en montagne : en juillet, le prêtre se rend de chalet en chalet, bénit l'habitation et la propriété, et reçoit en échange du beurre, du fromage, dont la quantité varie avec la générosité du patron ; le sacristain qui accompagne le prêtre recueille cette offrande et la dépose dans une sorte de caisse qu'un mulet porte sur son dos » (*Rép. au qu. II, doc. n°192, Fds Van Gennep, Paris*).

Un habitant de Saint-Martin de Belleville : « Le curé passait le vingt cinq juillet, c'était à la Saint-Jacques, à La Loi. Il disait la messe à N. D. de La Vie et après, montait dans les alpages à La Loi, chercher le beurre ».

<sup>1</sup> Cariot

● **La bénédiction des mulets** - Par excellence, saint Antoine reste le protecteur des équidés et plus précisément chez nous, des mulets. Mais à Saint-Martin de Belleville, le curé bénissait les mulets dans chaque village, au moment de la fête patronale, pas spécialement le jour de Saint-Antoine. Généralement, il y avait le même jour, une bénédiction des enfants du village ainsi qu'une procession faisant le tour du village :

**Au village de Saint-Marcel** - « (...) A toutes les vogues du village, il y avait la bénédiction des mulets, et puis après, des gosses. Les mulets venaient devant la chapelle (...). Les gens les mettaient devant le lavoir, vers l'église<sup>1</sup> (*n.d.a.* : la chapelle), puis le curé les bénissait. Après, ils repartaient avec leur mulet. Non, mais c'était beau à voir ! (...) Parce qu'ils faisaient la procession tout le tour du village, le jour de la vogue, tout le tour du village ! A chanter ces litanies, et allez ! » (*M. Pierre Suchet*).

**Au village de Villaranger** - « Ah ! Nous, ce n'était pas à la Saint-Antoine... C'était le jour de la vogue. A la fin de la messe, chacun allait chercher son mulet pour le faire bénir. Oui, oui ! Si, ça se faisait (...) » (*Mme Ernestine Chavoutier*). Nous notons une course de cavaliers sur leurs mulets (*coutume observée aux Avanchers et à Doucy - cf tome I, 3<sup>ème</sup> partie*) : « Les gens allaient faire bénir, après, les mulets (...). Et une fois que les mulets étaient bénis, les propriétaires se mettaient un peu à cheval. Ils allaient faire un tour jusqu'aux Frênes et puis revenaient avec leurs mulets (...) » (*Mme Victorine Jay, née en 1905*).

**Au village du Châtelard** - « Bien sûr ! On les sortait, les mulets, à la fin de la messe. On avait tous nos mulets, là (...). On n'allait pas vraiment vers la chapelle. Admettons, moi, je suis ici, je présentais mon mulet, là : le curé bénissait comme ça avec le goupillon... comme si c'était de l'eau bénite » (*M. Marie Jay dit « Marie Blanc »*).

**Au village du Villard** - *Le cahier des Annonces paroissiales* pour l'année 1934-35 (« Sous le signe du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de La Vie ») dit que le curé célébra à 9 heures au village et le jour de Saint-Aubin, la grand'messe demandée par les habitants. Ensuite, il y eut une procession puis une bénédiction du village, des montures et des enfants (65 P. 161, *Archives Diocésaines de Tarentaise*).

La bénédiction des mulets dans chaque village s'explique assez facilement pour Saint-Martin de Belleville. On voit mal tous les mulets de cette immense commune, réunis devant l'église paroissiale. Et comme le dit justement un habitant du Châtelard : « (...) Ah oui (*n.d.a.* : aux Avanchers), tous les villages étaient près les uns des autres ! Mais tu te rends compte... si on avait voulu aller... si les habitants du Châtelard allaient tous à Saint-Martin... de toute la commune. Eh bien, tu avais une centaine de mulets à ce moment-là ! ». A Saint-Jean de Belleville, chaque famille faisait bénir son sel dans une assiette : « Le curé bénissait (...). Dans une belle assiette, la grand-mère portait le sel » se souvient une informatrice (*cf description de la fête patronale au village de La Combe, p. 478*).

**Coutumier de Saint-Jean de Belleville (année 1851)** - « A l'issue de l'office (*illis. document abîmé*) bénir les montures sur la place. Etant revêtu de la chappe, le prêtre entonne *le veni creator*<sup>2</sup> aux pieds de l'autel et continue de chanter jusqu'à ce que arrivé sur la place il termine par l'oraison après laquelle, il bénit les montures. Il bénit

<sup>1</sup> Il se peut que le terme *église*, pour parler de la chapelle du village, nous renvoie à cette idée véhiculée par la plupart des Anciens que leur chapelle était autrefois une église paroissiale - *cf remarques sur Saint-Marcel et Villaranger, au chapitre II de la 1<sup>ère</sup> partie*.

<sup>2</sup> Il y a sur le document cet ajout : « l'iste confesser » (qui semble postérieur à la rédaction de 1851).

du sel et du grain pour les animaux, ensuite le prêtre entonne *le Te Deum*, et revient à l'église en chantant et termine aux pieds de l'autel par l'oraison voulue<sup>1</sup>. La grand'messe se dit à l'autel de Saint Antoine » (62 P 76, *Arch. Dioc. de T.*).

**Coutumier de Saint-Laurent de La Côte (fin XIX<sup>ème</sup> siècle) :** « Le 17 janvier, le curé acquitte une grand'messe avec service solennel à l'intention des personnes qui font une offrande, laquelle consiste surtout en seigle. A l'offertoire, le curé vient faire baiser la relique au-bas du chœur. Après la messe et avant l'absoute, il sort de l'église, pour bénir les montures » (Coutumier, 63 P 1, *Arch. Dioc. de T.*).

• **La pesée du lait** - Cette coutume de caractère économique, se déroulait sur l'alpage, et généralement, au milieu de la période d'inalpage (*cf 4<sup>ème</sup> partie, chapitre III*). Dans les *fruits communs*, la vache qui donnait le plus de lait était « la Reine des vaches ». Rien n'est dit sur une couronne de fleurs déposée entre les cornes de la vache. A Saint-Laurent de la Côte, la pesée du lait avait lieu le jour de Sainte-Anne, également « jour de fête pour les bergers » (*Rép. de Mme Rambaud au qu. II, Fds Van Gennepe, Paris*).

---

<sup>1</sup> La phrase commençant depuis « entonne » et continuant jusqu'à « voulue » a été barrée par le curé.